

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00175 Numéro SIREN : 345 369 151 Nom ou dénomination : S.A. CLAUDE DUVAL PROMOTIONS
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2023 sous le numéro de dépôt 3892

Désignation de l'entreprise : SA CLAUDE DUVAL PROMOTIONS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise : Résidence le Tigre			83700 SAINT RAPHAEL		Durée de l'exercice précédent *	
Numéro SIRET *			3 4 5 3 6 9 1 5 1 0 0 0 6 2		Néant ☐	
			Exercice clos le 31/12/2022		N-1 31/12/2021	
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	5 336	AC	5 336
		Fonds commercial (I)	AP	1 913 235	AI	1 913 235
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	13 651	AO	13 651
		Constructions	AP	8 573 534	AO	3 064 785
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	5 445	AS	5 445
		Autres immobilisations corporelles	AT	63 357	AU	54 384
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
		Participations (1) selon la méthode du coût d'acquisition	CS		CT	
		Autres participations	CU	47 149	CV	47 149
		Créances rattachées à des participations	BB		BO	
Autres titres immobilisés		BD		BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	289	BI	289	
	TOTAL (II)	BJ	10 621 996	BK	3 129 950	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	3 080 268	BO	3 080 268
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT	18 148 306	BU	765 418
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	9 316
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	9 275	BY	2 814
		Autres créances (3)	BZ	10 674 506	CA	10 674 506
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	200 051	CE	175 844
		Disponibilités	CF	10 302 335	CG	10 302 335
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	3 056	CI	3 056
TOTAL (III)		CJ	42 417 797	CK	944 075	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif * (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	53 039 793	1A	4 074 025	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	289	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :			Créances :	

Désignation de l'entreprise		SA CLAUDE DUVAL PROMOTIONS		Néant ☐
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 8 605 717)	DA	8 605 717	8 605 717
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	5	5
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	860 572	860 572
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	34 735 531	34 188 066
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 583 394	547 465
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	45 785 220
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 304 824	280 227
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	52 510	51 914
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 318 791	178 059
	Dettes fiscales et sociales	DY	486 320	182 363
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	18 103	63 579
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 180 548	756 143
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	48 965 767	44 957 968
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 180 548	653 915
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	1 202 596	3 029	

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **48 965 767**
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **3 871 071**
 - un total charges de **2 287 677**
 - dégage un résultat de **1 583 394.**

L'exercice considéré :

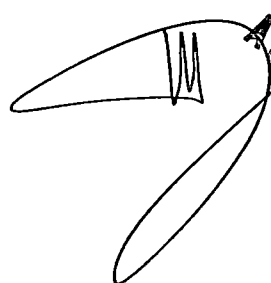
- débute le **01/01/2022**
- finit le **31/12/2022**
- et a une durée de 12 mois

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Leur production n'est requise que pour autant qu'ils ont une importance significative par rapport aux données figurant déjà dans les documents de synthèse tels que le bilan, le compte de résultat et les états fiscaux (sans préjudice des obligations légales).

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SA CLAUDE DUVAL PROMOTIONS** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuation d'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels par référence aux dispositions inscrites dans le plan comptable général 1999 et en tenant compte des modifications postérieures des règlements comptables du CRC.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Amortissements : Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée d'utilisation. Les règlements du CRC n° 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs et n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs sont appliqués depuis l'exercice ouvert à compter du 01 janvier 2005.

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation. Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif. Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Logiciels informatiques de 01 à 03 ans

Matériel et outillage industriels 05 ans

Agencements, aménagements, installations de 06 à 10 ans

Matériel de transport 04 ans

Matériel de bureau et informatique de 03 à 10 ans

Mobilier de 05 à 10 ans



ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks : Ils ont été communiqués et évalués par le chef d'entreprise. Ils sont évalués suivant la méthode du coût d'acquisition. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Changements de méthodes comptables : NEANT

ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

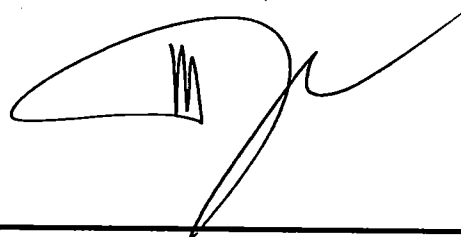
Engagements donnés, reçus et réciproques

Effets escomptés non échus	N/A
Aval & cautions	N/A
Crédit-bail mobilier	N/A
Crédit-bail immobilier	N/A
Autres engagements	N/A
Engagement pris en matière de pensions, retraites	N/A
Frais financiers sur emprunts	N/A
Dettes garanties par des sûretés réelles	N/A

AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES SUR L'EXERCICE

NEANT

Légende N/A Non applicable
N/R Non recensé
N/S Non significatif



Fonds Commercial

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Observations

Achetés avec protection juridique
Éléments acquis du fonds de commerce
Fonds commerciaux réévalués
Fonds commerciaux reçus en apport

1 913 235

TOTAL**1 913 235**

Le fonds de commerce est évalué au coût d'acquisition.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur actuelle est inférieure à sa valeur nette comptable, pour le montant de la différence.

Aucune provision n'a été constatée compte tenu de la valeur du droit au bail.

Il ne fait l'objet d'aucun amortissement.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 918 571					1 918 571
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 918 571					1 918 571
CORPORELLES	Terrains	17 135				3 484	13 651
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement	8 591 875 196 519		4 564		219 424	8 372 451 201 083
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 445					5 445
	Instal., agencement, aménagement divers	5 143					5 143
	Matériel de transport	20 343				19 838	505
	Matériel de bureau, mobilier	47 569					47 569
	Emballages récupérables et divers	10 140					10 140
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 894 169		4 564		242 746	8 655 987
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	45 149		2 000			47 149
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	289					289
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 437		2 000			47 437
TOTAL		10 858 178		6 564		242 746	10 621 996



Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	5 336			5 336
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 336			5 336
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	2 791 090	205 617	18 821	2 977 886
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement	77 252	9 648		86 900
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 445			5 445
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 143			5 143
	Matériel de transport	18 767	1 576	19 838	505
	Matériel de bureau, mobilier	34 553	5 547		40 100
	Emballages récupérables et divers	7 836	800		8 636
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 940 086	223 187	38 659	3 124 614
TOTAL		2 945 422	223 187	38 659	3 129 950

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	765 418			765 418
	Sur comptes clients	2 814			2 814
	Autres	106 775	69 069		175 844
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	875 007	69 069		944 075
TOTAL GENERAL		875 007	69 069		944 075

Dont dotations
et reprises

{
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

69 069

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

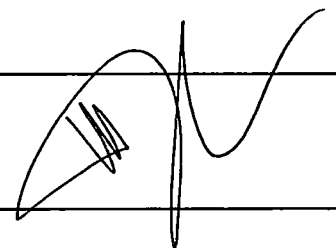


Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	289	289	
Clients douteux ou litigieux	2 814	2 814	
Autres créances clients	6 461	6 461	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	15 041	15 041	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	10 595 511		10 595 511
Débiteurs divers	63 955	63 955	
Charges constatées d'avances	3 056	3 056	
TOTAL DES CREANCES	10 687 126	91 615	10 595 511
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 202 596	1 202 596		
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	102 228	102 228		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	52 510	52 510		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 318 791	1 318 791		
Personnel et comptes rattachés	6 498	6 498		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 140	16 140		
Impôts sur les bénéfices	340 180	340 180		
Taxes sur la valeur ajoutée	113 997	113 997		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 505	9 505		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	18 103	18 103		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	3 180 548	3 180 548		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	174 971			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Total des Charges à payer		74 299
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		2 596
<i>Interets courus avance sur ass</i>	2 596	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		48 087
<i>Fourn.fact.non parvenues</i>	48 087	
Dettes fiscales et sociales		9 122
<i>Dettes prov.c à p.</i>	6 498	
<i>Charges sociales/cap</i>	2 408	
<i>Org.soc.charges à payer</i>	98	
<i>Taxe apprentissage</i>	118	
Autres dettes		14 494
<i>Charges à payer</i>	14 494	



Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

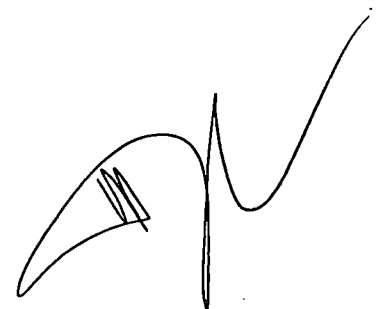
3 056

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

3 056



Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

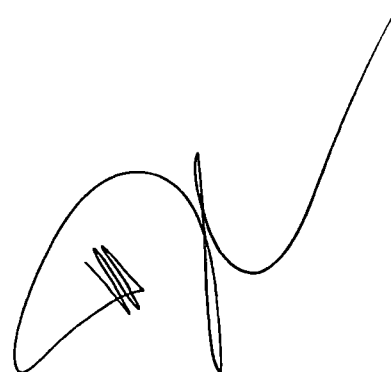
Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	564 498,00	15,2449	8 605 716,53
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	564 498,00	15,2449	8 605 716,53



Effectif moyen

	31/12/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
Professions intermédiaires			
Employés		3	
Ouvriers			
TOTAL		4	



Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	31/12/2021	%	%	31/12/2022	31/12/2021	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	14 150	14 150	100,00	100,00				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	14 150	14 150	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	14 150	14 150	100,00	100,00				



Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Etat exprimé en euros		31/12/2022		Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SAS LE LIONCEAU				38 112	3 429 416	90,00	34 149	34 149
2. Participations (10 à 50 %)								
SCI LE LAUREAT				10 000	5 475	10,00	1 000	1 000
SCI LE MELCHIOR				10 000	(2 558)	20,00	2 000	2 000
SCI 3D PROMOTIONS				10 000	18 479	15,00	1 500	1 500
SCI LE VALLON DES MUSES				10 000	304 255	25,00	2 500	2 500
SCI ORIGAMI				10 000	10 000	20,00	2 000	2 000
SCI 2A2B				5 000	(21 051)	10,00		
SCI LES JARDINS DE TAO				10 000	10 001	20,00	2 000	2 000
1. Filiales (Plus de 50 %)				Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
SAS LE LIONCEAU				2 816 421		369 361	220 929	
2. Participations (10 à 50 %)								
SCI LE LAUREAT				455 346		9 762	(4 525)	
SCI LE MELCHIOR				94 207		11 897	(12 558)	
SCI 3D PROMOTIONS				3 000 586		13 702	8 479	
SCI LE VALLON DES MUSES				805 945		363 667	294 255	
SCI ORIGAMI				1 917 434				
SCI 2A2B				555 572		63 454	(26 051)	
SCI LES JARDINS DE TAO							1	
B. Renseignements globaux				Filiales non reprises en A			Participations non reprises en A	
				françaises	étrangères		françaises	étrangères
Capital								
Capitaux propres								
Quote part détenue en pourcentage								
Valeur comptable des titres détenus - Brute								
Valeur comptable des titres détenus - Nette								
Prêts et avances consentis								
Montant des cautions et avals								
Chiffre d'affaires								
Résultat du dernier exercice clos								
Dividendes encaissés								

Etat exprimé en euros

31/12/2022



NEANT

CLAUDE DUVAL PROMOTIONS

Société Anonyme à Conseil d'Administration
Au capital de 8.605.716,53 €
682 boulevard Georges Clémenceau
83700 SAINT RAPHAEL
RCS : FREJUS 345 369 151

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à dix heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en assemblée générale, au siège social, sur convocation faite par le Président du Conseil d'Administration.

Chaque actionnaire a été convoqué par courrier en date du 5 juin 2023.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

La SASU SFCC, représentée par Monsieur POKOJ Laurent, Commissaire aux comptes régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Monsieur DUVAL Nicolas préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Mme ROY DUVAL Anne-Marie et Mme PONS Catherine, les deux actionnaires, présents et acceptants, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

Mme PONS Catherine est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 564.498 actions, soit plus du cinquième des actions ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence à l'assemblée ;
- les pouvoirs des actionnaires représentés (ainsi que les formulaires de vote par correspondance) ;
- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la Société au 31 décembre 2022 ;
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Handwritten signature and initials in black ink, located at the bottom right of the page.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social de la Société dont l'adresse figure sur l'avis de convocation, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 et suivants du Code de commerce, approbation de ces conventions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat,
- Renouvellement des mandats des Administrateurs, du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général,
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes.

Il informe l'assemblée du contenu du rapport spécial.

Puis, le Président ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 lesquels font apparaître un résultat de **1.583.394,40 euros**.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

 cp.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice s'élevant à **1.583.394,40 euros** de la manière suivante :

- **1.583.394,40 euros** au compte « autres réserves ».

De plus, l'assemblée générale décide de verser un dividende brut de **600.000 euros** par prélèvement sur les réserves.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 01/07/2023, sous déduction de la CSG et des prélèvements obligatoires.

L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, soit une taxation globale de 30 %. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'Impôt sur le revenu.

L'assemblée générale prend acte de ce qu'aucune somme n'a été distribuée à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L 225-86 et suivants du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport Conseil d'Administration, décide de renouveler pour une durée de SIX ans, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir dans l'année 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028, les mandats des administrateurs, du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général, à savoir :

- *Président du Conseil d'Administration, Directeur Général et Administrateur :*
Mr Nicolas DUVAL demeurant : 682, Bd Georges Clémenceau – 83700 SAINT RAPHAEL,
- *Administrateur :*
Madame Anne-Marie ROY, demeurant : 141 avenue des Suisses – 83700 SAINT RAPHAEL,
- *Administrateur :*
Madame Catherine PONS demeurant : 51, allée des Cépages – 83700 SAINT RAPHAEL

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités qui seront nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à onze heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

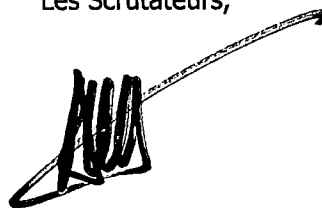
Le Président,

A large, stylized handwritten signature in black ink, featuring a prominent loop and a long, sweeping tail.

Le Secrétaire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be the word "Fous" written in a cursive, slanted style.

Les Scrutateurs,

A handwritten signature in black ink, consisting of several bold, vertical strokes followed by a long, horizontal line extending to the right.

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL